

dataA



[Métadonnées](#) | [Métadonnées \(XML\)](#)  
[Télécharger](#) | [Télécharger](#) | [Télécharger](#) | [Télécharger](#) | [URL du service de visualisation \(WMS\) \(\)](#) |

Titre	Zone réglementée PPRT PYRAGRIC 20100007 - Rhône
Date	2018-06-07T07:51:35
Type de date	Révision
Date	2017-02-22
Type de date	Publication
Date	2016-05-13
Type de date	Révision
Date	2016-12-06
Type de date	Création

Résumé	<p>Pour les PPR naturels, le code de l'environnement définit deux catégories de zones (L562-1) : les zones exposées aux risques et les zones qui ne sont pas directement exposées aux risques mais sur lesquelles des mesures peuvent être prévues pour éviter d'aggraver le risque.</p> <p>En fonction du niveau d'aléa, chaque zone fait l'objet d'un règlement opposable. Les règlements distinguent généralement trois types de zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les « zones d'interdiction de construire », dites « zones rouges », lorsque le niveau d'aléa est fort et que la règle générale est l'interdiction de construire ;</li> <li>• les « zones soumises à prescriptions », dites « zones bleues », lorsque le niveau d'aléa est moyen et que les projets sont soumis à des prescriptions adaptées au type d'enjeu ;</li> <li>• les zones non directement exposées aux risques mais où des constructions, des ouvrages, des aménagements ou des exploitations agricoles, forestières, artisanales, commerciales ou industrielles pourraient aggraver des risques ou en provoquer de nouveaux, soumises à interdictions ou prescriptions (cf. article L562-1 du Code de l'environnement) . Cette dernière catégorie ne s'applique qu'aux PPR naturels.</li> </ul> <p>Pour les PPRT, le code de l'environnement (L515-15 et suiv.) définit le même principe de zonage pour des zones exposées aux risques. Les instructions du guide d'élaboration PPRT ajoutent une gradation à l'intérieur des « zones rouges » et des « zones bleues ».</p> <p>Sont incluses toutes les zones représentées sur le plan de zonage dans lesquelles s'applique un règlement ou une prescription.</p> <p>Les zones étudiées (dans périmètre prescrit) où l'aléa est inexistant ou présumé nul, et qui ne sont pas réglementées par le PPR sont exclues de cette classe d'objets.</p>
--------	---

Code	<a href="http://www.dataara.gouv.fr/geonetwork/srv/20b7b330-902d-42c5-a260-ef9f5f30155b">http://www.dataara.gouv.fr/geonetwork/srv/20b7b330-902d-42c5-a260-ef9f5f30155b</a>
Langue	fre
Jeu de caractère	8859part1
Type de ressource	Série de données

## Ressource en ligne

Adresse Internet	<a href="http://carto.dataara.gouv.fr/cgi-bin/mapserv?">http://carto.dataara.gouv.fr/cgi-bin/mapserv?</a>
Protocole	OGC:WMS-1.1.1-http-get-map
Adresse Internet	<a href="http://carto.dataara.gouv.fr/cgi-bin/mapservwfs?">http://carto.dataara.gouv.fr/cgi-bin/mapservwfs?</a>
Protocole	OGC:WFS-1.0.0-http-get-capabilities
Adresse Internet	<a href="http://www.dataara.gouv.fr/PRRA/panierDownloadFrontal_parametrage.php?LAYERIDTS=10097274">http://www.dataara.gouv.fr/PRRA/panierDownloadFrontal_parametrage.php?LAYERIDTS=10097274</a>
Protocole	WWW:DOWNLOAD-1.0-http--download

Adresse Internet	http://www.dataara.gouv.fr/PRRA/atomfeed/atomdataset.php?uuid=292f5ddc-1c18-4704-8089-91e0c0a21f71
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link
Adresse Internet	http://www.dataara.gouv.fr/PRRA/panierDownloadFrontal_parametrage.php?LAYERIDTS=10586118
Protocole	WWW:DOWNLOAD-1.0-http--download
Adresse Internet	http://www.dataara.gouv.fr/PRRA/atomfeed/atomdataset.php?uuid=664734fd-49a1-4b56-9528-ff127699ca58
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link
Adresse Internet	http://www.dataara.gouv.fr/PRRA/panierDownloadFrontal_parametrage.php?LAYERIDTS=18825969
Protocole	WWW:DOWNLOAD-1.0-http--download
Adresse Internet	http://www.dataara.gouv.fr/PRRA/atomfeed/atomdataset.php?uuid=dedd5dff-34dc-4e7f-97da-ad7b1f2914f6
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link
Adresse Internet	http://www.dataara.gouv.fr/PRRA/panierDownloadFrontal_parametrage.php?LAYERIDTS=18826596
Protocole	WWW:DOWNLOAD-1.0-http--download
Adresse Internet	http://www.dataara.gouv.fr/PRRA/atomfeed/atomdataset.php?uuid=20b7b330-902d-42c5-a260-ef9f5f30155b
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link

## Contact pour la ressource

Nom de la personne	SCADT
Nom de l'organisation	DDT 69 (Direction Départementale des Territoires du Rhône)
Rôle	Gestionnaire
Catégorie ISO	Imagerie/Cartes de base/Occupation des terres

## Mot Clé

Mot Clé	RHONE
Mot Clé	Risque
Mot Clé	Zonages risque technologique
Type de mot clé	Localisation
Mot Clé	Usage des sols
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	données ouvertes
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Risque
Mot Clé	Zonages risque technologique
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Risque
Mot Clé	Risque technologique
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Services de l'Etat
Mot Clé	DDT Rhône
Type de mot clé	Thème

## Etendue

Description	Département du Rhône
-------------	----------------------

## Emprise géographique

Ouest	3.9980312502204014
Est	5.624007812429191
Sud	45.19481711119012
Nord	46.52599350870017

## Résolution spatiale

Dénominateur	25000
Résolution	

## Généalogie

Généralités sur la provenance	<p>Les limites d'une zone réglementée sont représentées sur les documents graphiques du PPR. Les limites réglementaires sont généralement calées sur les phénomènes naturels, qui ne suivent ni le découpage cadastral ni les limites administratives. Un PPRT détermine les limites des différentes zones réglementées en fonction de l'emprise calculée des phénomènes dangereux du site.</p> <p>Certains PPR peuvent parfois contenir des règlements associés à des figurés linéaires ou ponctuels (cavités, axe de ruissellement...). Les primitives graphiques linéaire et ponctuelle sont à utiliser respectivement dans ces cas de figure.</p>
-------------------------------	---

## Contraintes sur la ressource

Limitation d'utilisation	Droit de propriété intellectuelle
Restrictions de manipulation	Non classifié
Identifiant de la fiche	20b7b330-902d-42c5-a260-ef9f5f30155b
Langue	fre
Jeu de caractère	Utf8

## Contact

Nom de la personne	SCADT
Nom de l'organisation	DDT 69 (Direction Départementale des Territoires du Rhône)
Rôle	Gestionnaire
Date des métadonnées	2018-06-07T07:51:35